

CLOSERIE [Nom féminin]

(Vieilli) : Petite propriété entourée de murs ou de haies et possédant une maison d'habitation.

(Agriculture) : Petite exploitation agricole (moins de 10 à 15 ha), par opposition à la métairie. Dans l'Ouest, exploitation rurale sans bœufs de labour.

(Viticulture) : Parcelle de vigne de quelques hectares de superficie et confiée à un closier.

(Histoire) : Lieu où l'on jouait des pièces ou des représentations musicales au XVIII^e siècle.

(Par extension) : Nom donné à Paris, au XIX^e siècle, à des jardins aménagés en bals publics.

Étymologie :

De *clos*. Ce nom vient de la nécessité pour les paysans d'entourer leurs propriétés de clôtures vives et de haies d'arbres pour empêcher le bétail et certains gibiers de saccager les cultures.



La Closerie des Vignes à Néac, au cœur du vignoble de Lalande-de-Pomerol (33)



La Closerie des Lilas en 1909. Le Café de la Société Artistique et Littéraire Française et Etrangère, Boulevard de Montparnasse, Paris.

Où sont ces carmes déchaussés pour lesquels le vieux Front-de-Bœuf a fondé le couvent de Sainte-Anne, dépouillant son héritier de maints bons arpents de prairies et de maints champs et closieries ? (Walter Scott, Ivanhoé, traduit de l'anglais par Alexandre Dumas, 1820)

Pour donner à cette description une plus forte senteur de Touraine, nous ajouterons que de cette terre dépendaient force métairies de cent francs de loyer, (...) trois closieries (Honoré de Balzac, Œuvres diverses, t.2, 1850, p.230).

C'était la closierie d'été, avec la terrasse envahie, partout des tables et, au-dessus, l'épais feuillage des marronniers (Charles Ferdinand Ramuz, Aimé Pache, peintre vaudois, 1911, p.244).

